

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de
l'énergie, du climat et de la prévention
des risques

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Décision du 13/12/2024

relative à l'avancement au grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du 1^{er} échelon
du développement durable au titre de l'année 2025

NOR : TECK2433131S

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2014-1324 du 4 novembre 2014 modifié portant statuts particuliers du corps des
chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du
développement durable ;

Vu le procès-verbal de la Commission d'évaluation des chercheurs du 4 décembre 2024.

Décide

Article 1^{er}

Sont promus au grade de directeur de recherche de classe exceptionnelle du 1^{er} échelon du
développement durable, au titre de l'année 2025, les directeurs de recherche de 1^{er} classe du
développement durable suivants :

Au 1^{er} janvier 2025 :

Mme DABLANC	(Laëtitia)
M. LECLERCQ	(Ludovic)
M. MITTON	(David)
Mme MUSY	(Marjorie)
M. TAMAGNY	(Philippe)

Au 1^{er} juillet 2025 :
Mme RENAUDIN

(Valérie)

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique, de l'énergie, du climat et de la prévention des risques.

Fait, le 13/12/2024

Pour la ministre et par délégation,

Le directeur du centre ministériel de gestion des personnels